



Paris, le 10 juin 2025

Hussein BOURGI

Monsieur Gérard DARMANIN
Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice
Ministère de la Justice,
Chancellerie
13 Place Vendôme
75 042 Paris

Sénateur de l'Hérault

Membre de la
Commission des Lois

Membre de la Délégation
aux Droits des Femmes

**Conseiller Régional
d'Occitanie**

Membre de la Commission
Urgence Climatique

Membre de la Commission
Aménagement du territoire,
Montagne et Ruralité

Monsieur le Garde des Sceaux - Ministre de la Justice,

Cher Gérard DARMANIN,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante du tribunal de proximité de Sète, dans le département de l'Hérault. Il s'agit de la juridiction de référence pour les communes du Bassin de Thau.

Depuis 2024, ce tribunal souffre d'un manque chronique de personnel. Fonctionnant d'ordinaire avec un magistrat, il ne dispose aujourd'hui d'aucun juge pérenne.

Et cette réalité finit par impacter le bon fonctionnement de cette juridiction, qui connaît un espacement des audiences, un retard d'un à trois mois pour le traitement des dossiers, et un stock d'affaires bien trop important (notamment 1 200 dossiers en traitement en matière de tutelle majeure).

En plus de détériorer la qualité du service public de la Justice dans l'Hérault, cette situation nuit à la confiance que peuvent avoir les citoyens envers l'institution judiciaire. On ne compte plus à Sète et dans le Bassin de Thau le nombre d'affaires pendantes qui devraient être traitées avec célérité : ceci concerne aussi bien les dossiers de curatelle, que le règlement d'arriérés de loyers. Ce dernier cas plonge par ricochet des ménages modestes et parfois des retraités qui comptent sur leurs revenus locatifs pour vivre, dans une situation particulièrement critique.

Pourtant, la Cour d'appel de Montpellier avait pris les devants et avait prévu la nomination d'un magistrat à Sète pour le mois de janvier 2025. Une nomination qui n'est jamais advenue.

Des solutions temporaires ont été trouvées, mais elles ne sont pas satisfaisantes : un magistrat exerce à mi-temps au tribunal de proximité de Sète, ainsi qu'au tribunal des enfants de Montpellier (cette juridiction étant également impactée par le partage de l'un de ses magistrats sur deux juridictions). Celui-ci est épaulé par deux juges non-professionnels, nommés à titre temporaire, dans l'unique but de ne pas accroître encore plus dramatiquement les délais de traitement des affaires pendantes.

Aussi, je me permets de solliciter votre bienveillante attention afin qu'une solution urgente soit trouvée pour le bon fonctionnement du tribunal de proximité de Sète.

Il appartient ensuite à la Chancellerie de doter les juridictions héraultaises des moyens qu'elles attendent depuis trop longtemps. En effet cela fait des années que les Gardes des Sceaux successifs annoncent et accordent des effectifs théoriques qui ne se concrétisent jamais sur le terrain par des effectifs réels. Le delta entre effectifs théoriques et effectifs réels rythme toutes les audiences solennelles de nos juridictions. Les Bâtonniers des Ordres des avocats de Montpellier et Béziers, tout comme les élus sont à l'unisson sur ce dossier.

Cette situation n'est plus tenable. Il est temps d'y remédier et je mets beaucoup d'espoir pour que vous nous aidiez à l'améliorer.

Vous le savez, c'est avec conviction que j'ai soutenu et voté les augmentations des budgets de la Justice lorsqu'Éric Dupond-Moretti en était le Ministre. Il n'en demeure pas moins que ces hausses ne se traduisent toujours pas en pratique. Si je comprends bien qu'il faille quelques années pour que ces augmentations budgétaires produisent pleinement leurs effets, nous sommes toujours dans l'espoir et dans l'attente d'un léger mieux.

Je forme le vœu que vous puissiez donner une suite favorable à ces demandes.

Restant à votre disposition, je vous prie de recevoir, Monsieur le Garde des Sceaux - Ministre de la Justice, l'expression de mes respectueuses salutations.

Bien à vous

Hussein BOURGI



*Dans l'immédiat,
je compte vraiment
sur votre aide pour
Sète et le bassin
de Thau.
En attendant
d'avoir ultérieurement
l'honneur et le
plaisir de vous
accueillir dans
l'Hérault ou des
femmes et des hommes
servant la Justice avec
foi, volontarisme et
exemplarité.*